**PROVINCE DE QUÉBEC**
**MJNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 juin 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle de Saint-Joseph-de-Kamouraska au 130, Route de l'Église.

Sont présents : Nancy St-Pierre, mairesse
Michel Bélanger, conseiller siège no. 1
Jérémy Huckle, conseiller siège no. 2
Charles Montamat, conseiller siège no. 3
Manon Guérette, conseillère siège no. 5
Renaud Ouellet, conseiller siège no. 6

Est absent : Francis Boucher, conseiller siège no. 4

Tous membres du conseil et formant quorum.

## 1 - MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par madame Nancy St-Pierre.

Monsieur René Dufour, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance

**ACCEPTÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**01-06-2025**

## 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Sur ce, l'ordre du jour est accepté.

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux et période de questions
   3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025
   3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mai 2025
   3.3 Première période de questions
4. Correspondance
   4.1 Lettre de félicitations - Bernard Généreux
   4.2 Courriel de Santé Québec
   4.3 Courriel de refus – demande de commandite Paysages sonores
5. Administration
   5.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un renouvellement d'emprunt par billets au montant de 702 900 $ pour l'année 2025.
   5.2 Mise à jour du poste de soutien et de relève
   5.3 Emploi Carrière – Annulation Contribution SELSC
   5.4 Terrain de jeux – Compte-rendu
   5.5 Demande de soumission – Comptable et vérificateur de 2026 @ 2028
   5.6 Adhésion à l'ADMQ et à Munys (à suivre)
   5.7 Horaire d'été du bureau municipal
   5.8 Suivi et analyse de la taxe de secteur
   5.9 Point des comités
   5.10 Point du maire
   5.11 Point du DG

6. Déneigement / Nil
7. Sécurité publique et civile
   7.1 Défibrillateur salle multifonctionnelle
8. Hygiène du milieu
   8.1 Installations septiques non conformes (à suivre)
9. Aqueduc – Égout – Matières résiduelles
   9.1 Offre de service Premier Tech_Estimation - Renouvellement du milieu filtrant
   9.2 Offre de service Camille Ouellet remplacement des flottes de stations S-3965
   9.3 Offre de service Camille Ouellet Station de pompage Matériaux et MOD S-4641
   9.4 Résumé rencontre PGMR
10. Urbanisme
   10.1 Règlement de zonage -Avis de conformité - Entrée en vigueur
   10.2 Dossier Matricule 6974_48_5142.00_0000
   10.3 Développement promoteurs – PP du projet et questions du promoteur
11. Voirie
   11.1 Quai route de l'église – Demande de commandite Desjardins
   11.2 Offre de service Rémi Charest_Réparation de glissières le 5e Rang O
   12. Comptes à payer (mai 2025)
13. Commandites, adhésions et renouvellement/NIL
14. Divers
   14.1 Plan de développement local
   14.2 Fête nationale 2025 – Programme final
   14.3 Dépôt d'une demande de commandite à la MRC-Concert Paysages sonores via le comité de développement
   14.4 Rencontre préparatoire Concert Paysages Sonores
   14.5 Calendrier préliminaire – Projet projection de films
   14.6 Révision des taux de location de salle et des frais connexes
   14.7 Mise à jour et suivi Lac à l'épaule
   14.8 Planification d'une rencontre avec Deniso-Lebel
   14.9 Service Internet à la caserne
   14.10 Élections municipales
   14.11 Marcheurs le 18 juin
   14.12 Cinq-à-sept - Départ de Monsieur Pierre Villemure
15. Deuxième période de question
16. Levée de la séance

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE**

**APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

## 3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**02-06-2025**

**3.1 ATTENDU QU**'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire lecture en séance;

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

**SUR PROPOSITION DE RENAUD OUELLET**

**APPUYÉ DE MANON GUÉRETTE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

**03-06-2025**

**3.2 ATTENDU QU**'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mai 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire lecture en séance;

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

**SUR PROPOSITION DE CHARLES MONTAMAT**

**APPUYÉ PAR JÉRÉMY HUCKLE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

## 3.3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question / Un citoyen présent

## 4. CORRESPONDANCE

### 4.1 Envoi d'une lettre de félicitation à Monsieur Bernard Généreux

Une lettre de félicitations a été transmise à monsieur Bernard Généreux pour la réélection le 28 avril dernier.

### 4.2 Courriel Santé Québec

Résumé du courriel reçu :

La Direction régionale de santé publique du Bas-Saint-Laurent informe que la période de veille saisonnière relative à la qualité de l'air en lien avec les feux de végétation est en cours, du 1er avril au 30 septembre 2025. Les municipalités sont invitées à adapter les activités extérieures en cas de mauvaise qualité de l'air et à être vigilantes envers les populations à risque (aînés, jeunes enfants, personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques). Des outils d'information sont disponibles sur les sites du MSSS, de la CNESST et du RSPSAT.

### 4.3 Courriel de refus -Demande refusée Projet Paysages Sonore

Extrait du courriel daté du 29 mai 2025 : « *Suite à l'analyse de votre demande présentée dans le cadre du Programme de commandites, nous avons le regret de vous informer que le Comité commandites de la MRC de Kamouraska n'a pas retenu votre activité: « Concert Paysages sonore ».*

## 5- ADMINISTRATION

**04-06-2025**

**5.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 891 600 $ qui sera réalisé le 9 juin 2020 pour la caserne.**

**Résolution No 04-06-2025 :**

**ATTENDU QUE,** conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Kamouraska souhaite emprunter par billets pour un montant total de 891 600 $ qui sera réalisé le 9 juin 2020, réparti comme suit **:**

**ATTENDU QU**'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

**ATTENDU QUE**, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2018-236, la Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Kamouraska souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

**Il est proposé par MANON GUERETTE__Appuyé par : RENAUD OUELLET**
**QUE** les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 9 juin 2020 ;

2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 juin et le 9 décembre de chaque année ;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| **2021.** | **36 100 $** | |
| **2022.** | **37 000 $** | |

| | | |
|---|---|---|
| **2023.** | **37 600 $** | |
| **2024.** | **38 600 $** | |
| **2025.** | **39 400 $** | **payer en 2025)** |
| **2025.** | **702 900 $** | **renouveler)** |

**QUE,** en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2018-236 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 9 juin 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**Adoptée à la séance du 2 juin 2025**

**5.2 Mise à jour du poste de soutien et de relève**

.

Le dossier sera discuté à la réunion du comité RH le 12 juin 2025.

**05-06-2025** **5.3 Emploi Carrière - Été Annulation Contribution Service Emploi et Développement Social Canada**

**ATTENDU QU'**il n'y aura pas de terrain de jeux à Saint-Joseph cet été;

**ATTENDU QU'**une entente a été conclue avec la municipalité de Saint-André permettant d'inscrire les enfants au camp de jour de Saint-André;

**QUE** la demande de subvention soit annulée auprès de Service Emploi et Développement Social Canada

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE**

**APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

**5.4 Terrain de jeux**

Pour donner suite à la rencontre du 6 mai et les démarches entreprises auprès des Loisirs de Saint-André, le service de camp de jour a été offert aux familles et neuf d'entre elles ont choisi d'y inscrire leurs enfants.
Un courriel leur a été envoyé le 29 mai afin d'identifier leurs besoins en transport et organiser le service de navette.
Comme le départ de Saint-Joseph se fait à 7 h 30 et le départ de Saint André à 17 h 30, un service de garde ne sera pas requis, d'où la décision d'annuler la demande de subvention.

**5.5 Demande de soumission – Comptable et vérificateur pour les années 2026 à 2028**

Point reporté à la prochaine séance

**5.6 Adhésion à l'ADMQ et Munys**

La démarche d'adhésion n'est pas encore complétée.

**06-06-2025** **5.7 Horaire d'été du bureau municipal**

Afin d'alléger l'horaire, il est proposé de fermer les vendredis après-midi pour la période estivale, soit du 20 juin au 27 août.

Il est possible que ces après-midis soient aussi utilisés pour compléter des tâches difficiles à réaliser durant les heures d'ouverture du bureau.

**SUR PROPOSITION DE CHARLES MONTAMAT**

**APPUYÉ DE JÉRÉMY HUCKLE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

**5.8 Suivi et analyse de la taxe de secteur**

**Dossier à suivre**

Discussion quant à la pertinence de mettre en place une taxe de secteur pour les trois zones soit : Industrielle, forestière et zone blanche

René Dufour fera les démarches de vérification auprès de la FQM.

**5.9 Point des comités**

**Charles Montamat – Gestion des matières résiduelles :**
Voir en 9.4

**Manon Guérette – Bibliothèque :** Aucun point nouveau à apporter

**Renaud Ouellet : BMX** le nombre d'inscriptions a augmenté cette année (10-12 inscriptions). Lors du déjeuner bénéfice, une somme de 485$ a été amassée et remise à BMX.

**5.10 Point du maire**

**Nancy St-Pierre - Présentation des rencontres auxquelles elle a assisté et assistera:**

- Rencontre, accompagnée de René Dufour, avec Mme Castonguay, directrice générale de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska
- Rencontre avec la Régie des matières résiduelles. (Document déposé sur le nuage)
- Rencontre KamEst ((Document déposé sur le nuage)
- Participation à l'AGA de Tourisme Kamouraska

**5.11 Points du D.G.**

- ✓ TECQ la demande de 121 000 $ a été transmise à RCGT le 9 mai. La municipalité est en attente de RCGT afin que la demande soit transmise.

## 6. DÉNEIGEMENT / NIL

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

**7.1 Défibrillateur salle multifonctionnelle**.

Robin Laplante a apporté un défibrillateur pour la salle multifonctionnelle. Toutefois, il faut acheter une batterie neuve.
Voir avec Coopérative Des Paramédics Du Grand-Portage pour :

- Où se procurer une batterie.
- Offrir une session de formation aux citoyens intéressés

Installer une caméra dans l'entrée de la salle multifonctionnelle (validation à faire avec 6TEMTI)

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU

**8.1 Installations septiques non conformes**

**Dossier à suivre :**

L'information suivante sera inscrite dans le bulletin qui sortira la semaine du 9 juin.

**Crédit d'impôt provincial**
- Jusqu'à 5 500 $ en remboursement.
- Pour les travaux effectués entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2027.
- Couvre 20 % des dépenses admissibles au-delà de 2 500 $.
- Travaux admissibles uniquement s'ils sont réalisés par un entrepreneur qualifié.

- Plus d'infos : https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/

**Résolution : Mise en conformité des installations septiques**

**07-06-2025**

**ATTENDU QUE** 48 propriétés situées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska sont dotées d'installations septiques non conformes à la réglementation municipale;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite régulariser cette situation dans le respect de la réglementation en vigueur, de manière équitable et structurée;

**ATTENDU QUE** la collaboration du service d'urbanisme de la MRC de Kamouraska est essentielle afin de procéder à la mise en conformité de ces installations;

**ATTENDU QUE** la municipalité entend transmettre au service d'urbanisme de la MRC de Kamouraska la liste des propriétés concernées;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR CHARLES MONTAMAT**
**APPUYÉ PAR MANON GUÉRETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :**

**QUE** la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska demande l'appui du service d'urbanisme de la MRC de Kamouraska dans le dossier des installations septiques non conformes;

**QUE** le service d'urbanisme de la MRC soit mandaté, si nécessaire, pour émettre des certificats de non-conformité pour les propriétés visées;

**QUE** des suivis adéquats soient effectués auprès des propriétaires concernés, en collaboration avec la municipalité, afin d'assurer la régularisation de la situation dans les meilleurs délais;

**QU'**une lettre à cet effet soit transmise à Madame Hélène Lévesque, inspectrice en bâtiment et en environnement à la MRC de Kamouraska.

## 9. AQUEDUC – ÉGOUT - MATIÈRES RÉSIDUELLES

**08-06-2025**

### 9.1 Offre de service Premier Tech- Renouvellement du milieu filtrant

**ATTENDU QU'il** est nécessaire de procéder au renouvellement du milieu filtrant du bio filtre Écoflo, car sa durée de vie utile est sur le point de prendre fin;

**ATTENDU QUE** le moment opportun du renouvellement du milieu filtrant est déterminé par les experts de Premier Tech selon plusieurs facteurs techniques, en analysant l'historique des rapports des entretiens annuels de votre installation au fil des ans.

**ATTENDU QU'**une fois le milieu filtrant renouvelé, ce dernier permettra au système de retrouver ses performances d'origine et de traiter vos eaux usées pour les prochaines années.

**ATTENDU QUE** Les travaux incluent : La main-d'œuvre, l'extraction du milieu filtrant usé avec de l'équipement spécialisé, la disposition sécuritaire et la revalorisation du milieu filtrant usé selon la réglementation, l'installation du nouveau milieu filtrant, la vérification et la remise en place des composantes du

bio filtre Écoflo, le renouvellement de la garantie initiale du milieu filtrant et le maintien de la performance**.**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ :**

**QUE** l'offre de service de Premier Tech au montant de 18 020.40 $ avant taxes et de 20 718.96$ taxes inclues soit acceptée;

**QUE** monsieur René Dufour, directeur général et greffier trésorier soit autorisé à signer ladite entente.

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER**

**APPUYÉ PAR JÉRÉMY HUCKLE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

### 9.2 Offre de service Entreprises Camille Ouellet et fils inc. remplacement des flottes de stations

Ce point est reporté à la prochaine séance. René Dufour validera si ce type de dépenses de dépenses est admissible au programme TECQ.

### 9.3 Offre de service Entreprises Camille Ouellet et fils inc. Station de pompage

Ce point est reporté à la prochaine séance. René Dufour validera si ce type de dépenses de dépenses est admissible au programme TECQ.

### 9.4 Résumé rencontre PGMR du 21 mai

Les documents inhérents à la rencontre ont été déposés sur le nuage.

Un résumé par courriel de Mme St-Pierre a aussi été déposé sur le nuage.

## 10. URBANISME

### 10.1 Règlements de zonage

Lors de la rencontre du CA de la MRC de Kamouraska le 28 mai 2025, tous les règlements ont été déclarés conformes et l'avis public d'entrée en vigueur des règlements sera publié dans le Placoteux et sur le babillard de la municipalité le lundi 9 juin.

Les règlements seront publiés sur le site Web de la municipalité après la réception de ces derniers, avec les coquilles corrigées par la MRC.

### 10.2 Dossier matricule - 6974 48 5142.00 0000

Le citoyen a contacté l'arpenteur William Lévesque et est présentement en attente. L'arpenteur contactera le citoyen pour prévoir une visite des lieux et évaluer la localisation de la conduite.

Dossier à suivre

### 10.3 Présentation du projet de Claude Ouellet le 12 mai

Le promoteur a présenté son projet aux élus lors d'une rencontre le 12 mai dernier.

Le Power Point de cette présentation a été déposé sur le nuage.

## 11. VOIRIE

### 11.1 Quai route de l'Église

Par la suite d'une rencontre avec Madame Castonguay de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska le 29 mai, une demande de commandite pour le quai serait conforme au protocole des demandes de commandites de la Caisse. Francine Anne soumettra cette demande au cours de la semaine du 2 juin.

**09-06-2025**

**11.2 Offre de service de Les Entreprises Rémi Charest inc. Réparation de glissières le 5e Rang O**

**ATTENDU QUE** pour des raisons de sécurité, les glissières de sécurité à l'intersection du 5è rang ouest et de la route de Picard doivent être réparées;

**ATTENDU QUE** « Les Entreprises Rémi Charest inc » détient les compétences nécessaires pour effectuer ces réparations.

**QUE** l'offre de services de « Les Entreprises Rémi Charest inc » au montant de 4 923.80 $ avant taxes soit acceptée, telle que décrite à la soumission RC25-106 et comprenant 53,34m GSR latérale avec profilé d'acier à double ondulation (sans courbe) **usagée** sur poteaux de bois de 6pieds **neufs** (sans blocs) espacés à 1,905 m c/c et 2 unités de traitements de l'origine (50km/h et moins) de GSR (bout rond avec système d'ancrage (GSR005A+B) longueur totale 3,81m – **usagé.**

**QUE** monsieur René Dufour, directeur général et greffier trésorier soit autorisé à signer ladite entente.

**IL EST PROPOSÉ PAR CHARLES MONTAMAT**

**APPUYÉ PARJÉRÉMY HUCKLE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

**10-06-2025**

## 12 – COMPTES À PAYER (pour le mois de mars 2025)

**SUR PROPOSITION DE RENAUD OUELLET**

**APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER**

Les comptes à payer s'élèvent à **: 68 266.64 $**

Les comptes incompressibles s'élèvent à : **2 219.26 $**

Le montant de la marge de crédit s'élève à : **0$**

## 13. COMMANDITES. ADHÉSION ET RENOUVELLEMENT /NIL

## 14. DIVERS

### 14.1 Plan de développement local

Le plan corrigé sera fait d'ici la semaine du 2 juin et la première rencontre aura lieu la semaine du 23 juin.

### 14.2 Fête nationale 2025 23 juin - Programme final

Le programme est déposé sur le nuage

### 14.3 Dépôt d'une demande de commandite à la MRC – Concert *Paysages sonores*

La demande de commandite pour le concert Paysages sonores, initialement transmise par la municipalité et refusée, a été redéposée en ligne le 17 mai dernier par l'entremise du comité de développement.

Il s'agit d'une demande de 1 000 $, soumise dans le cadre du programme de commandite générale de la MRC.

Ce projet avait été présenté par Mme de Courval lors de la séance du 7 avril. Le concert est prévu pour le 19 juillet.

**14.4 Rencontre préparatoire - Concert « Paysages Sonores »**

Le compte-rendu de la rencontre préparatoire avec **Mme de Courval** a été déposé sur le nuage.
La date retenue pour le concert est le **19 juillet**, avec une répétition générale prévue le **18 juillet**.

La **municipalité** est responsable de :

- la mise en place de la salle;
- la fourniture d'un micro;
- la mise à disposition de deux lutrins pour les musiciens;
- si possible, un éclairage de scène;
- l'accès à la **sacristie** pour les effets personnels des musiciens.

**Déroulement du concert :**

- Accueil des spectateurs assuré par la municipalité (ou possibilité de faire appel à des bénévoles via le comité de développement);
- Mot de bienvenue prononcé par Mme la mairesse Nancy St-Pierre;
- Présentation des œuvres par les musiciens.

**Entracte :**

- Possibilité d'obtenir un permis pour offrir une bière ou un verre de vin.

**Communication :**

- La promotion de l'événement relève de Mme de Courval, avec partage de la publicité sur les pages FB de la municipalité et de Gens de St-Joseph.

**11-06-2025** **Mme de Courval a exprimé le souhait d'obtenir le paiement de 1 000 $ le même soir que le concert.**

La demande de chèque sera au journal des achats de juin pour un déboursé en juillet et à lui être remis à la fin du concert.

La demande est acceptée.

**SUR PROPOSITION DE RENAUD OUELLET**

**APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

**14.5 Calendrier préliminaire – Projection de films**

**Il s'agit d'un projet commandité par**

Une rencontre a eu lieu avec Loïc Gerardin le 27 mai à 17 h.
Il y aura 5 projections aux dates suivantes et les détails des productions suivront plus tard et le calendrier sera inscrit au bulletin et sur le site Web.:

- 19 juin - Richelieu
- 18 septembre
- 23 octobre
- 20 novembre
- 11 décembre

Pour éliminer des frais et miser sur la projection de très bons films, Loïc préparera lui-même la publicité à partager sur les médias sociaux ainsi que les affiches. La municipalité partagera cette même publicité sur ses pages et aussi avec ses partenaires comme le Cercle des Fermières, le comité de développement etc.

Comme la municipalité doit investir dans le projet, les frais de location seront nuls et les frais de ménage également.

Mme St-Pierre pourrait aussi partager le calendrier lors de la séance des maires

Plus de détails suivront.

**14.6 Révision des taux de location de salle et des frais connexes**

Le taux de location du café et de la grande salle seront révisés en ajoutant les différentes options telles que la location du projecteur, les nappes et le service de traiteur ou de café qui est de plus en plus en demande.

Un ajustement des coûts en fonction des frais de chauffage entre autres est aussi nécessaire et les frais d'entretien ménager.

Pour les contrats déjà signés, le changement de prix n'aura aucun effet.

Lors de la séance de juillet, la direction proposera la nouvelle liste de prix.

Une entente possible avec le Cercle des Fermières est reportée à la prochaine séance. La question soulevée est à savoir pourquoi la municipalité favoriserait le Cercle des fermières au lieu d'un autre groupe.

Prendre note que : Le service a déjà été fourni à la SADC le 13 mai dernier ainsi qu'à Tourisme Kamouraska.

Un frais de 50$ a été facturé à la SADC et à Tourisme Kamouraska pour service rendu.

Et une promesse de paiement au Cercle des Fermières de 40$ chaque service plus le frais de ménage de 40$ qui est le taux habituel.

**14.7 Mise à jour et suivi Lac à l'épaule**

Le résumé a été mis à jour et déposé sur le nuage

**14.8 Planification d'une rencontre avec Deniso-Lebel**

Points à aborder : Mise à jour au sujet de la fermeture de l'usine

**14.9 Service Internet à la caserne**

À suivre : Attente du passage de 6tem TI (Tommy)

**14.10 Élections municipales**

- ✓ Point de planification et de réflexion : qui souhaite renouveler leur mandat

Documentation :

A. Le calendrier des présidents d'élections est déposé sur le nuage
   Le vote par correspondance est autorisé.
B. Guide pour le dépôt de candidature_DGE-1141-EGM2025-VF est déposé sur le nuage et sera déposé sur le site Web de la municipalité.
C. Règlement sur la formation des élus est déposé sur le nuage

**14.11 Marcheurs**

L'entente avec Chemin du Québec est déposée sur le nuage.

Le 18 juin, la municipalité accueillera 20 marcheurs :

La municipalité détient 17 matelas gonflables. Le 14 juin, 5 matelas additionnels seront livrés.

- ✓ Les douches des bureaux seront mises à leur disposition
- ✓ Les marcheurs coucheront dans la grande salle de l'église
- ✓ Le matin du 19 juin, deux bénévoles prépareront le café et les croissants.

- ✓ Le café et les chocolatines seront offerts par la municipalité; comme par le passé, les marcheurs contribuent par un don volontaire.
- ✓ Les sommes recueillies retournent dans les coffres de la municipalité pour une cause en particulier comme l'achat de jeux pour les ainés.
- ✓ Un montant de 20$ est déboursé par chaque marcheur pour son hébergement.

**12-06-2025** **14.12 Cinq-à-sept - Départ de Monsieur Pierre Villemure**

Une demande sera faite à Monsieur Pierre Villemure, au nom du conseil municipal, afin qu'il propose une date correspondant à un de ses passages à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

L'objectif est d'organiser un cinq à sept, avec les membres du conseil municipal, afin de souligner la fin de son contrat et son départ à la retraite.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

## 15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

**13-06-2025** **16. Clôture de la séance**

Heure : 9 h 40

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

| | |
|---|---|
| Nancy St-Pierre | René Dufour |
| Mairesse | Directeur général et greffier-trésorier |

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier